S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Commission Technique

06 novembre 2025

Visio

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Point d'attention

Les participants aux réunions du SNIPO s'engagent au respect des obligations légales résultant du droit de la concurrence interne et communautaire.

Ils s'interdisent en conséquence toute discussion, communication ou échange d'informations sensibles, visant à servir une quelconque stratégie industrielle et commerciale.

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Ordre du jour

- Point IAHP
- Marquage des œufs – Point à date et derniers retours de l'administration ;
- Contaminants – Note SNIPO et actualités
- DCR ou DDM sur les oeufs
- Taux de matière sèche jaune d'œuf – Courrier DGCCRF
- Nouveau Vademecum Centre
- Tables UV et durée d'audit IFS
- Mention « œufs frais » en ovoproduits
- Réglementation Bio – Déclassement après traitement allopathique
- Evolution CPC Oeufs Label Rouge
- Rep Emballages ménagers

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Point IAHP

S.N.I.P.O.
Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

IAHP

En France, passage au risque élevé et premier cas en pondeuses

- **12 foyers** confirmés en élevage (au 31/10) ;
- Un foyer en élevage de poules pondeuses (Haute-Marne) ;
- En parallèle, virus très présent dans la faune sauvage et plusieurs foyers confirmés en basses-cours non commerciales ;
- **Passage au niveau de risque « élevé »** depuis le 22 octobre : renforcement des mesures de biosécurité sur tout le territoire, notamment avec mise à l'abri des volailles.


MARCHÉS by RÉUSSIR Décrypter les prix agricoles

Actualités

Accueil / Volailles-Oeufs / Grippe aviaire / Grippe aviaire : un cas en élevage de poules pondeuses en Haute-Marne

Grippe aviaire : un cas en élevage de poules pondeuses en Haute-Marne

C'est le premier cas de grippe aviaire en élevage de poules pondeuses de la saison.

Publié le 28 octobre 2025 - Par Virginie Pinson


LA DÉPÊCHE

10° / 19° Toulouse

Rechercher

lundi 03 novembre 2025, Saint Hubert

Entreprise Start-up Agriculture Aéronautique Airbus Automobile Banque-Finances Commerce Décideurs

Accueil / Economie / Agriculture / Grippe aviaire

Grippe aviaire : "Jamais vu une mortalité pareille", inquiétude dans les élevages face à la mort de milliers de grues cendrées



Xavier Remongin/agriculture.gouv.fr

21 octobre 2025 Communiqué de presse

Influenza aviaire hautement pathogène : la France place son territoire en niveau de risque « élevé » pour renforcer la protection des élevages avicoles

santé animale influenza aviaire filière avicole

Partager la page

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

IAHP

En Europe, grave crise en Espagne et inquiétudes face à la diffusion rapide du virus

- **85 foyers** en élevage, dans 14 pays, principalement en Allemagne, Pologne et Espagne ;
- Diffusion du virus plus rapide et plus précoce ;
- Pour la filière pondeuses, **situation alarmante en Espagne**, avec plus de 3 millions de pondeuses abattues.

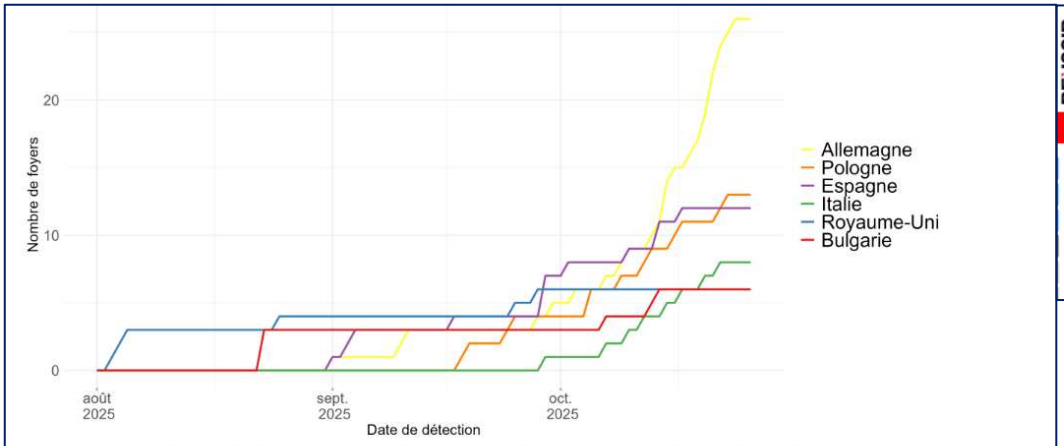


Figure 1. Prévalence (incidence cumulée) des déclarations de **foyers de volailles** dans les cinq pays (six pays sur le graphique car deux pays ex-æquo en cinquième position cette semaine) les plus touchés depuis le début de la saison (le 01/08/2024) (source : Commission européenne ADIS le 27/10/2025, WAHIS-OMSA le 20/10/2025).


Le Parisien

Futurs, Environnement

Grippe aviaire : risque d'une introduction « massive » du virus en Europe par les grues cendrées

Selon les services de surveillance, le nombre de foyers de grippe aviaire dans les élevages en Allemagne est en « forte augmentation ». « L'épisode de mortalité » progresse également vers l'ouest de l'Europe, y compris la France.

Par Le Parisien avec AFP


Les Echos

DÉCRYPTAGE

Grippe aviaire : l'Allemagne face à une propagation encore plus rapide qu'en 2021

Plus de 500.000 volailles ont été abattues depuis le début de l'épidémie. Berlin demande à l'Union européenne d'augmenter le plafond maximum des indemnisations pour les éleveurs.


L'Action agricole PICARDE

ACTUALITÉS MACHINISME PRODUCTION ANIMALE PRODUCTION VÉGÉTALE MAGAZINE

Santé animale

Influenza aviaire : l'Europe à nouveau sous tension

De nouveaux foyers en Allemagne, au Royaume-Uni, en Espagne et en Belgique ravivent la crainte d'un hiver difficile pour la filière avicole.


MARCHÉS Décrypter les prix agricoles

Actualités

VIANDES VOLAILLES-OEUFS PRODUITS LAITIERS MATIÈRES PREMIÈRES BIO

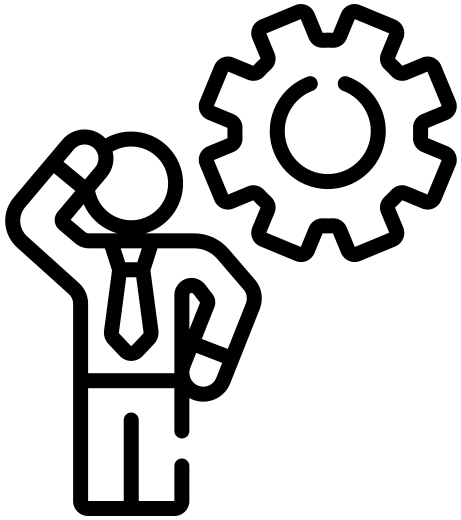
Accueil / Volailles-Oeufs / Œufs / Œufs : la grippe aviaire en Espagne perturbe l'industrie

Œufs : la grippe aviaire en Espagne perturbe l'industrie

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

IAHP

⇨ **Difficultés à remonter ?**



S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Marquage des oeufs

S.N.I.P.O.
Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Diapo Commission technique mars 2025

Marquage des oeufs

Marquage des œufs à l'élevage :

- Confirmation que le projet d'arrêté devrait être proposé très rapidement,
- Arrêté publié après présentation aux professionnels, arrêté signé conjointement par DGCCRF et DGAL.

- **Pour les exemptions :**
  - Confirmation que les 2 exemptions demandées par le SNIPO seront dans l'arrêté ;
  - Pour la notion de « site de production » : notion qui sera bien définie dans le texte.

- **Période de tolérance** après la publication de l'arrêté, avec absence de sanctions : mais il y aura des contrôles sur l'application de la réglementation, avec des possibles rappels à la réglementation et/ou des injonctions de mise en conformité.

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Diapo Commission technique mars 2025

Marquage des oeufs

Marquage des œufs à l'élevage :

- Partage des **Bonnes pratiques** diffusées par le SNIPO en octobre 2024, envoyées dans la foulée à la DGAL et à la DGCCRF.

- Partage du problème identifié avec **l'utilisation de certaines encres.**

- Discussions sur la crainte de la filière de **fraude aux classements**, et la problématique de **l'identification des œufs de Catégorie A.**
  ⇨ Problématique partagée par la DGAL, réflexion à mener sur ce point.

Marquage des oeufs

⇨ **Derniers retours de l'administration**

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Contaminants

Contaminants

- Note SNIPO Résidus et Contaminants diffusée le 5 novembre ;
- Eléments ajoutés sur les PFAS et les résultats de l'enquête ITAVI ;

⇨ **Des sollicitations clients sur des substances spécifiques à remonter ?**



S.N.I.P.O.
Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Note ouverte 12.001
Gestion du risque résidus médicamenteux et contaminants de l'environnement dans la filière œufs et ovoproduits
Données 2006-2024

Rédacteur : SNIPO, 16 avril 2012 | dernière mise à jour le : 05 novembre 2025
Destinataire : adhérents du SNIPO et membres de la Commission Technique

1. **Objectif du document** 1
2. **Champ d'application** 1
3. **Principes généraux et bases réglementaires** 2
   - 3.1. Concernant les résidus médicamenteux 2
   - 3.2. Concernant les contaminants de l'environnement 2
   - 3.3. Rappel des seuils réglementaires 2
4. **Résultats disponibles** 3
   - 4.1. Résultats de l'enquête du SNIPO 3
   - 4.2. Résultats d'enquêtes officielles DGAL 5
   - *4.2.1. Préambule* 5
   - *4.2.2. Résultats* 5
5. **Analyse des résultats** 9
   - 5.1. Résidus et contaminants dont les analyses se sont toujours révélées conformes 9
   - 5.2. Résidus et contaminants dont les analyses ont révélé des cas de non-conformité 9
6. **Conclusion : recommandations** 10
7. **Références réglementaires** 11

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

DCR ou DDM

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Taux de matière sèche dans jaune d'oeuf

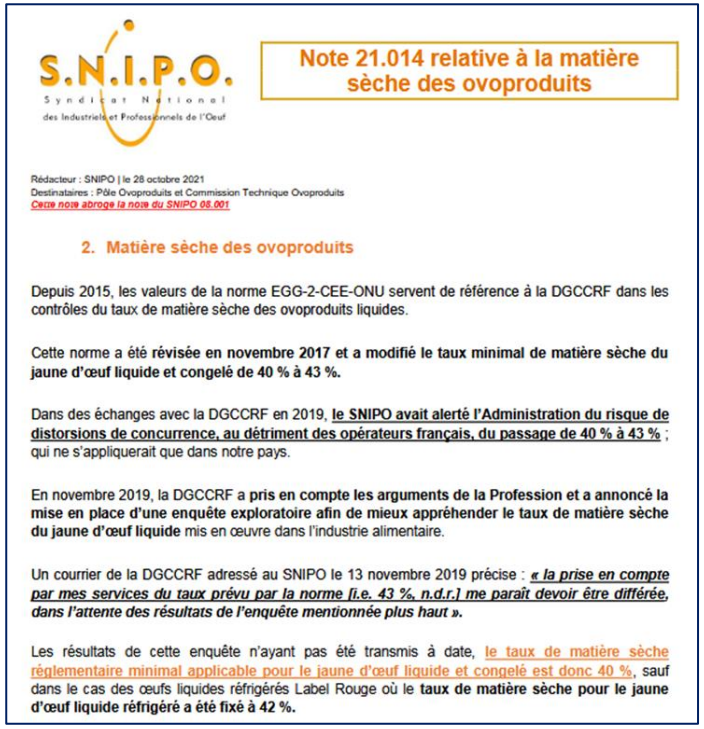
Taux de matière sèche

Rappel contexte :

- Nouveau taux de matière sèche fixé à 43% dans la dernière édition de la norme CEE-ONU relative aux ovoproduits, contre 40% précédemment.

- Position du SNIPO : nouveau taux trop élevé, constituant une modification substantielle des qualités intrinsèques du produit.

- Courrier DGCCRF de 2019 informant du lancement prochain d'une enquête exploratoire relative au taux de matière sèche du jaune d'œuf (en coquille et liquide);



S.N.I.P.O.
Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Note 21.014 relative à la matière sèche des ovoproduits

Rédacteur : SNIPO | le 28 octobre 2021
Destinataires : Pôle Ovoproduits et Commission Technique Ovoproduits
Cette note abroge la note du SNIPO 08.001

2. Matière sèche des ovoproduits

Depuis 2015, les valeurs de la norme EGG-2-CEE-ONU servent de référence à la DGCCRF dans les contrôles du taux de matière sèche des ovoproduits liquides.

Cette norme a été **révisée en novembre 2017 et a modifié le taux minimal de matière sèche du jaune d'œuf liquide et congelé de 40 % à 43 %.**

Dans des échanges avec la DGCCRF en 2019, **le SNIPO avait alerté l'Administration du risque de distorsions de concurrence, au détriment des opérateurs français, du passage de 40 % à 43 %** ; qui ne s'appliquerait que dans notre pays.

En novembre 2019, la DGCCRF a **pris en compte les arguments de la Profession et a annoncé la mise en place d'une enquête exploratoire afin de mieux appréhender le taux de matière sèche du jaune d'œuf liquide** mis en œuvre dans l'industrie alimentaire.

Un courrier de la DGCCRF adressé au SNIPO le 13 novembre 2019 précise : ***« la prise en compte par mes services du taux prévu par la norme [i.e. 43 %, n.d.r.] me paraît devoir être différée, dans l'attente des résultats de l'enquête mentionnée plus haut ».***

Les résultats de cette enquête n'ayant pas été transmis à date, le taux de matière sèche réglementaire minimal applicable pour le jaune d'œuf liquide et congelé est donc 40 %, sauf dans le cas des œufs liquides réfrigérés Label Rouge où le **taux de matière sèche pour le jaune d'œuf liquide réfrigéré a été fixé à 42 %.**

Taux de matière sèche

Courrier DGCCRF 2025 :

- Résultats des 39 prélèvements :

Le laboratoire SCL de Massy a analysé 39 prélèvements (Cf. tableau en annexe) :

- 32 ont été réalisés dans des usines de transformation des œufs (casseries) et 7 auprès de grossistes et industriels agro-alimentaires
- 24 portent sur du jaune d'œuf liquide et 15 sur du jaune d'œuf coquille obtenu après cassage manuel des œufs dans le laboratoire de Massy
- 34 sont des produits français (19 jaunes d'œuf liquide et 15 jaunes d'œuf coquille) et 5 des produits étrangers (jaune d'œuf liquide).

Taux de matière sèche

Courrier DGCCRF 2025 :

- Résultats des 39 prélèvements :

  ⇨ **Taux moyen** de MS des jaunes d'œufs liquides produits en France : **44,6%**

  ⇨ *« Seuls 6 prélèvements sur 19, (soit 31,6%), présentaient un taux inférieur. Ce taux apparaît donc atteignable. »*

  ⇨ *« En revanche, les valeurs des produits étrangers se sont avérées bien en-deçà de ce seuil :*

  - *40,5%, 41% et 41,2% pour des produits de Belgique*
  - *35,1% pour un produit du Luxembourg*
  - *37,4% pour un produit des Pays-Bas »*

Taux de matière sèche

Courrier DGCCRF 2025 :

- Conclusions courrier :

⇨ *« Certains opérateurs visités en casseries ont indiqué que **leurs équipements ne permettaient pas de pasteuriser un jaune d'œuf liquide d'une teneur égale ou supérieure à 43%** de matière sèche, du fait de l'augmentation de pression induite par la viscosité d'un tel produit.*

⇨ *Toutefois, l'enquête a montré d'une part que les œufs coquille ont une matière sèche compatible avec la teneur de 43%, et d'autre part que l'obtention de cette matière sèche est techniquement possible pour la plupart des opérateurs. »*

⇨ ***La norme CEE-ONU étant d'application volontaire, le respect du taux de 43% ne constitue pas une obligation légale. Ce taux n'en restera pas moins, pour les services de la DGCCRF, une valeur indicative dans le cadre de leur mission en matière de recherche de fraudes, sur des produits français ou étrangers.***

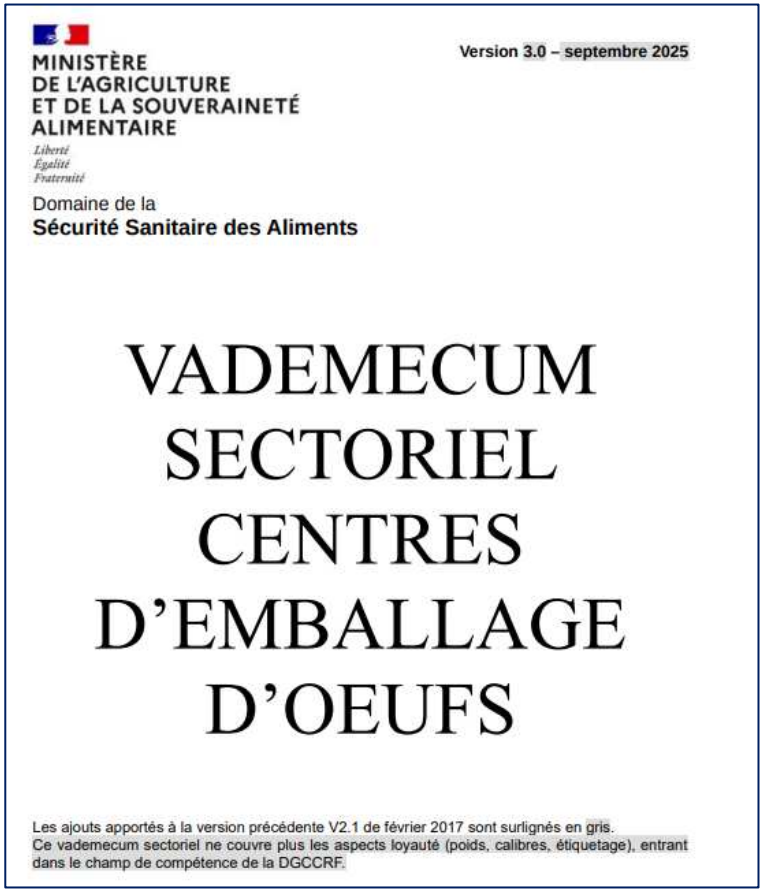
S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Nouveau Vademecum

Nouveau Vademecum

- Publication en septembre du nouveau Vademecum Centres ;

- Principales évolutions :
  - Prise en compte de la nouvelle interprétation sur la **notion de remballage ;**
  - Prise en compte de l'obligation de **marquage des œufs à l'élevage.**



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Domaine de la
Sécurité Sanitaire des Aliments

Version 3.0 – septembre 2025

VADEMECUM
SECTORIEL
CENTRES
D'EMBALLAGE
D'OEUFS

Les ajouts apportés à la version précédente V2.1 de février 2017 sont surlignés en gris.
Ce vademecum sectoriel ne couvre plus les aspects loyauté (poids, calibres, étiquetage), entrant dans le champ de compétence de la DGCCRF.

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Œuf

Table UV et durée audit IFS

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Œuf

Mention « œufs frais » en ovoproduits

Mention « œufs frais »



ASSOCIATION NATIONALE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES
ANIA

S.N.I.P.O.
Syndicat National des Industriels en Produits d'Oeufs

Mai 2001

Emploi de la dénomination « œufs frais », « œufs extra-frais »

⇨ **Question sur l'utilisation d'œufs sous LPS**

⇨ **Partage de contrôle DGCCRF**



S.N.I.P.O.
Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Note 20.002
La dénomination « œufs frais » pour les ovoproduits liquides

Rédacteur : SNIPO, le 8 janvier 2020
Destinataire : Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA)

1. **Origine et objectifs de l'accord ANIA-SNIPO du 11 mai 2001** 1
2. **Les impacts de la remise en cause de cet accord par la DGCCRF** 2

1. Origine et objectifs de l'accord ANIA-SNIPO du 11 mai 2001

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Œuf

Bio – Déclassement 48h

Bio Déclassement 48h

- Au niveau européen, réouverture prévue prochainement de la réglementation Bio pour simplification ;

- Discussions en cours pour avoir une modification de la disposition sur le déclassement après traitements allopathiques.

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Œuf

Evolution CPC Œufs Label Rouge

CPC Œufs Label Rouge

- Demande du SYNALAF de pouvoir **rajouter des texturants d'origine végétale pour le blanc d'œuf**

- **Objectif :** ouvrir un marché auprès d'entreprises agroalimentaires concernant l'utilisation de blanc d'œuf label rouge.

- Risque de devoir trouver un compromis avec une liste fermée :
  - Pour la <u>partie Additif</u>, proposition de reprendre ce qui est possible en Bio

  - Pour la <u>partie Ingrédients</u> : à discuter.

E 410*	Farine de graines de caroube	produits d'origine animale ou végétale
E 412*	Gomme guar	produits d'origine animale ou végétale
E 414*	Gomme arabique	produits d'origine animale ou végétale
E 415	Gomme xanthane	produits d'origine animale ou végétale
E 417	Gomme Tara	produits d'origine animale ou végétale
E 418	Gomme gellane	produits d'origine animale ou végétale

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

REP Emballages ménagers

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Œuf



Questions diverses



S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Œuf

Merci à tous pour votre attention !